

## Vendredi 15 octobre 2020 – Covid-19

Voici le plan de protection mis en place au Shanti Club suivant les recommandations de l'OFSP et du canton de Genève assurant la sécurité de chacun.e. En sus, le Shanti Club applique le [concept de protection de Yoga Suisse](#).

La réservation pour participer à un cours est obligatoire. Tout.e participant.e doit fournir son nom et prénom ainsi qu'un contact (email ou téléphone).

Un maximum de 9 personnes à la fois pourront participer à un cours donné dans l'enceinte du Shanti Club.

Voici les mesures d'hygiène appliquées et exigées au Shanti Club :

- Le port du masque est obligatoire, de l'entrée jusqu'à être installé.e sur son tapis de yoga / à sa place.
- Chaque personne entrant dans le Shanti Club se lave les mains à l'arrivée, et après le cours/activité.
- Dans la mesure du possible, merci de venir avec votre propre matériel et déjà changé.e.
- Le battement entre deux cours qui se succèdent est allongé, afin que les participants de chaque cours ne se retrouvent pas à l'étroit dans l'espace du studio, et ceci impliquant d'éventuels remaniements d'horaires. Les deux intervenants se coordonnent afin que les participants se croisent dans le respect des mesures de prévention.
- Chaque intervenant aère le studio avant ET après son activité, en ouvrant les deux fenêtres de la zone salon, et la porte de la vitrine.
- Par solidarité, nous vous prions de rester chez vous si vous ne vous sentez pas bien, êtes malade, ou avez été en contact avec une personne qui présente les symptômes du COVID-19.